MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE

Moto-Club : saint mihiel
E-mail : mario.rossi.mc@gmail.com
Téléphone : 611754702
Organisateur technique : rossi mario

N° d'épreuve FFM : 552
Date : 10 avril 2023
Lieu : saint mihiel 55300

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course ----------	**JANODET Jean-Philippe**	Licence : **239843**
Président du Jury ou Arbitre* ----------	**GOUX Jean-Noël**	Licence : **204484**
Membre du Jury ----------	**SALM Olivier**	Licence : **117900**
Membre du Jury ----------	**DENIS Philippe**	Licence : **338948**
Commissaire technique responsable -	**THIEBLEMONT Gérard**	Licence : **164059**
Responsable du chronométrage -------	**CASSIN Chloé**	Licence : **266214**

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
Ligue 125	13		125cc 2t	45€
Championnat 85	9	13	85cc 2t,150 4t	25€
Championnat 65	7	11	65 cc 2t	25€
Trophee 250	15		250cc 2t, 250 cc 4t	45€
Trophee 450	15		300cc 2t, 350cc 4t, 450 cc 4t	45€
Trophée Vet./Fém/Motos Anciennes	13/40*		125cc à 450cc 4t	45€ 13* : 13 ans = 125cc 2T et 15 ans < 125cc 2T 40* : à partir de 40 ans pour les vétérans
Side Car Cross	15*/17*		350cc 2T à 750cc 2T < 1000cc 4T	15* : 15 ans révolus passager 17* : 17 ans révolus pilote

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

☒ **NON** ☐ **OUI** (*75€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 90 € si elle est prise sur place*)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **faouzy scheikh**

Nombre de secouristes **10**

Hôpital le plus proche ..... **verdun**

Nombre d'ambulance(s) **1**

Temps de trajet (en min) **30mn**

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site ..... **terrain de gobessard**

Adresse ..... **route d'apremont 55300 saint mihiel**

CAPACITÉ MOTO :	
Pendant les essais :	54
En manche :	45

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :	
Pendant les essais :	36
En manche :	30

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1850**

Largeur minimum de la piste **6**

Largeur de la grille **45**

Longueur de la ligne droite de départ **90**

Nombre d'OCP* **18**

**Officiels Commissaires de Piste*

- **Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**
- **En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.**

VISA DU MOTO-CLUB

DATE : **02/02/2023**

MOTO CLUB DE SAINT MIHIEL
PRÉSIDENT ROSSI MARIO
[illegible]

VISA DE LA LIGUE

DATE : **02/02/2023**

Mario ROSSI

LIGUE MOTO GRAND EST
Maison Régionale des Sports
13, Rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE
Tél : 03.83.18.87.68

VISA DE LA FFM

DATE : **09/02/2023**

NUMÉRO : **23/0115**

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE
74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

Fédération française de Motocyclisme
LIGUE DU GRAND EST

M.C. DE SAINT-MIHIEL
Siège SOCIAL CHEZ LE PRESIDENT

Fondé en 1948 J.O.12.5.67 – N° w552000792 Agrément Jeunesse et Sport : 55.S. 80.79

89éme MOT0 CROSS DE SAINT-MIHIEL CHAMPIONNAT ALSACE LORRAINE

10 AVRIL 2023 LUNDI DE PAQUES PISTE MAXIME BOURCHETTE

TERRAIN DE GOBESSART 55300 SAINT-MIHIEL

LONGUEUR DU TERRAIN : 1850 – LARGEUR : 7 m. CAPACITE ENTRAINEMENT ET QUALIFICATINS 50 PILOTES , 45 EN COURSE QUADS ET SIDE 30 EN COURSE

EPREUVES

CHAMPIONNAT ALSACE LORRAINE TROPHEE 250
CHAMPIONNAT LORRAINE ALSACE TROPHEE 450
CHAMPIONNAT ALSACE LORRAINE 125 LIGUE

CHAMPIONNAT GRAND EST SIDE CAR
CHAMPIONNAT KID 65/85
TROPHEE VETERANS, FEMININS, MOTOS ANCIENNES

LES ENGAGEMENTS SE FERONT SUR LE SITE DE LA LIGUE GRAND EST
Les prescriptions au règlement sportif national et son annexe D seront applicables AINSI QUE LE REGLEMENT DE LA LIGUE

RECLAMATIONS : toute réclamation devra être faite auprès du directeur de course, accompagnée d'un chèque de 76 € au plus tard ½ heure après la proclamation des résultats.

Le parc coureur sera ouvert jusqu'à 19h,après vous pouvez vous garer devant pour passer la nuit et retrouver sa place le lendemain :les personnes refusant de partir le lendemain seront exclue de la manifestation ; une seule voiture par pilote sera tolérée dans le parc coureur

Il est interdit de laver les motos en dehors des emplacements réservés sous peine d'expulsion de même que le parc doit rester propre, une visite sera effectuée avant la fin de la journée une benne a ordure est a votre disposition de même que des bidons pour les huiles usagées .

Le moto club décline toute responsabilité en cas de vols ou dégradations qui surviendraient dans l'enceinte du parc coureur, les petites motos sont interdites et les animaux doivent être tenus en laisse.
LES PANNAUTEURS DEVRONT AVOIR UNE LICENCE
Le non respect de cette clause verra le pilote expulsé du circuit.

VISA DU CLUB

MOTO CLUB DE SAINT MIHIEL
PRESIDENT ROSSI MARIO
17 RUE DES ECOLES 55300 DOMPCEVRIN
06.11.75.47.02
Email : mario.rossi.mc@gmail.com
Site : www.motoclub-saintmihiel.fr

VISA DE LA LIGUE

le 01. 02. 2023

LIGUE MOTO GRAND EST
Maison Régionale des Sports
13, Rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE
Tél : 03.83.18.87.68

VISA F.FM.
09/02/2023
23/0115

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE
74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org